



CONNAISSANCE DU MONDE CONTEMPORAIN

HISTOIRE :

Commentaire : Quel rôle pour l'ONU aujourd'hui ?

Document 1 : Le chapitre VII de la Charte des Nations Unies

« Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression.

Article 39 : Le Conseil de Sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises conformément aux articles 41 ou 42 pour rétablir la paix et la sécurité internationales (...)

Article 41 : Le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les membres des Nations unies à appliquer ces mesures...

Article 42 : ... Le Conseil peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, des mesures de blocus et d'autres exécutées par des forces aériennes, navales ou terrestres de membres des Nations unies. »

Document 2 : L'ONU face aux défis du XXI^e siècle

« Je me suis efforcé d'y cerner les principaux problèmes que nous devons nous préparer à trouver sur notre chemin alors que nous commençons à nous avancer dans le XXI^e siècle et j'ai voulu esquisser un plan qui pourrait guider notre action face à ces défis (...).

Quels sont-ils, ces problèmes mondiaux ? Je les ai regroupés sous trois rubriques, dont chacune se rapporte à un des droits fondamentaux de l'être humain : le droit de vivre à l'abri du besoin, le droit de vivre libéré de la peur et le droit, pour les générations à venir, d'hériter d'une planète où elles pourront survivre. (...)

Qu'en est-il donc de notre Organisation, commencez-vous peut-être à vous demander... N'oublions pas, cependant, pourquoi l'ONU importe. Elle n'importe que dans la mesure où elle peut utilement contribuer à résoudre les problèmes et à accomplir les tâches dont je viens de vous parler. »

Déclaration du millénaire, déclaration de Kofi Annan,
Secrétaire général de l'ONU, 3 avril 2000.

Document 3 : La mort de l'ONU ?

« Au lendemain de la crise irakienne, de nombreux commentateurs ont proclamé la mort de l'ONU faisant écho à George W. Bush lui-même qui, en septembre 2003, avait évoqué le spectre de la Société des nations (SDN). En réalité, l'acte de décès des Nations Unies n'est pas prêt d'être signé, car cette organisation est un forum indispensable, dans l'intérêt bien compris de ses 191 membres, pour négocier ou donner un habillage juridique à d'innombrables actes de la vie internationale. Ses organisations spécialisées souffrent des défauts de toutes les bureaucraties, mais elles rendent des services reconnus. (...) Là où le bât blesse, c'est qu'en dépit de l'accroissement de l'interdépendance, les Etats continuent de n'admettre aucune autorité supérieure à la leur lorsque leurs intérêts vitaux sont en jeu. (...) »

Thierry de Montbrial, *Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies 2004 (Ramses)*, Ifri-Dunod, 2003.

QUESTIONS

1. Quelle est la mission assignée à l'ONU à sa création en 1945 et quels sont ses moyens d'action ? (Document 1). **(06 pts)**
 2. Quels nouveaux défis l'ONU doit-elle relever au XXI^e siècle ? (Documents 1 et 2). **(06 pts)**
 3. Quels sont les arguments en faveur de l'utilité de l'ONU et quels obstacles cette organisation doit-elle surmonter pour remplir ses missions ? (Documents 2 et 3). **(06 pts)**
- NB** : L'introduction et la conclusion sont obligatoires. **(02 pts)**

GEOGRAPHIE : DISSERTATION

L'Union Européenne : une puissance mondiale ?